



Monsieur Patrick Dallennes
Préfet de la Sarthe
Préfecture
Pl. Aristide Briand,
72100 Le Mans

Paris, le 23 février 2022

LOUIS-JEAN DE NICOLAY

Objet : LGV – Nuisances sonores- Comités de dialogue - Budget

Monsieur le Préfet,

SENATEUR DE LA SARTHE

Dans le cadre du suivi de dossier concernant les nuisances sonores des lignes LGV, précisément Bretagne-Pays de la Loire, je me permets de prendre votre attache, en tant que sénateur particulièrement positionné sur ce dossier depuis plusieurs années, concernant les comités départementaux devant apporter des réponses concrètes aux situations difficiles d'ores et déjà identifiées de même que sur les budgets alloués visant à réduire concrètement les nuisances ferroviaires sur le réseau existant.

MEMBRE
DE LA COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Malgré le manque de concertation avec la DREAL, il semble que 2022 voit la mise en œuvre du fonds de 11 millions d'€ pour **la réalisation des protections phoniques.**

Une réunion devrait d'ailleurs avoir lieu prochainement et je serai intéressé d'en connaître les conclusions.

Par ailleurs qu'en est-il des poses de captages sonores ?

Le cas échéant, avez-vous des éléments à nous communiquer ?

Enfin et pour rappel :

- **la loi d'orientation des mobilités** prévoit de doter l'Etat de **15 M€ par an en moyenne**, essentiellement consacrés à la résorption des points noirs de bruit ferroviaires, bâtiments, pour lesquels la réglementation actuelle est largement dépassée.

- Le plan de relance complète cet effort par une enveloppe de **120 millions d'euros dédiée à la résorption des points noirs de bruit prioritaires le long du réseau ferré national.**

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer où en est ce dossier concernant le département ? Et notamment la prochaine date de réunion du comité.

Mais également la répartition des sommes et le fléchage précis de celles-ci au vu des budgets ci-dessus rappelés ?



Vous le savez, les nuisances sonores émises par les transports ferroviaires sont un sujet de préoccupation majeur pour les riverains du réseau ferré national.

Sachant pouvoir compter sur votre diligence dans ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Bu e va 1


Louis-Jean de NICOLAY